

Rapport de la commission des finances concernant

Préavis No 13 - 3 / 18
Renaturation du ruisseau de Mivellaz

Chavornay, le 18 septembre 2018

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Carine Protti et de MM. Edwin Egger, Bertil Maire, présidée par M. Ali-Georges Maire, rapporteur, a siégé mercredi 12 septembre. Mme Sandrine Viglino était excusée. La Municipalité était représentée par M. Christian Kunze, syndic à qui elle adresse ses remerciements pour la qualité des renseignements mis à disposition.

La commission des finances est sollicitée pour faire part de ses éventuelles remarques et donner son avis sur les aspects financiers du préavis.

Projet

Il est, sans doute à juste titre, dans l'air du temps de redonner aux cours d'eau qui l'ont perdu un aspect plus naturel que celui des corrections précédemment réalisées. Dans cette optique, la confédération a élaboré une politique visant à concrétiser ce genre de réaménagement. Le cas de la renaturation du Ruisseau de Mivellaz à Corcelles entre dans ce cadre. Le processus a été initialisé déjà par la Municipalité d'alors de Corcelles, il est désormais à l'ordre du jour de passer à son exécution.

Le projet de renaturation qui nous occupe offre également l'opportunité d'aménager une place agréable au cœur du village, la Place des Hirondelles. Cette part des travaux revient à la charge des deniers locaux.

Financement

Ce sont les aspects financiers du projet qui retiennent l'attention de la Commission des finances. Le subventionnement fédéral à 60 % et cantonal 35 %, le solde étant à la charge des propriétaires ou de la commune pour la Place des Hirondelles, peut être obtenu à la condition que les travaux soient conduits par la commune. Le budget global s'élève à CHF 687'500.00 +/- 20%, l'aménagement de la Place des Hirondelles à un coût de CHF 9'652.50 +/- 20%. Les montants alloués sont avancés par la commune qui se voit remboursée par le biais des subventions dans un délai relativement court pouvant aller jusqu'à 6 mois. A noter au passage que les propriétaires bordiers touchés par le projet sont très correctement indemnisés.

Conclusions

Le projet de renaturation du ruisseau Mivellaz et l'aménagement d'une place publique pour un coût très modeste au niveau communal sont des plus pour le village de Corcelles, dès lors la Commission des finances encourage le Conseil à prendre les décisions suivantes.

Le conseil communal de Chavornay

- Vu le préavis municipal No 13-3/18
- Ouï le rapport de la commission ad-hoc
- Ouï le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'autoriser la Municipalité à avancer la somme de CHF 687'150.00 +/-20% pour le financement du projet de renaturation du ruisseau de Mivellaz jusqu'au retour des subventions fédérales et cantonales ainsi que le remboursement des différents propriétaires.
- D'amortir la part communale représentant l'aménagement de la Place « Nid des Hirondelles » de CHF 9'652.50 en un amortissement unique l'année suivant la fin des travaux.

La commission des finances